

CTM EBENISTE DOSSIER 27916
REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
CMA FRANCE

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n°1 : Participer aux opérations de conception technique et graphique de tout ou partie d'un meuble simple d'ébénisterie			
A1.1 – Interprétation d'un plan papier et/ou numérique : - description et explication au sujet d'un meuble, ses caractéristiques, son volume, son style à partir d'un plan technique - réalisation d'un croquis à main levée et/ou une perspective illustrant le meuble	C1.1 – Décoder et interpréter un plan papier et/ou numérique en vue de la fabrication d'un ouvrage d'ébénisterie complet en localisant des vues et des sections sur un plan afin de bien identifier les assemblages, les profilages, les matériaux et les spécificités de l'ouvrage sur un plan existant.	<u>ME1.1 Epreuve de dessin d'art et connaissance des styles :</u> <i>Le candidat répond à une série de questions sur la connaissance des arts et des styles puis réalise graphiquement une pièce mobilière seule (de style ou</i>	<u>Lors de la réalisation de l'épreuve de dessin d'art et connaissance des styles :</u> Le plan est correctement interprété, les caractéristiques du meuble à fabriquer sont traduites fidèlement techniquement et esthétiquement.

CTM Ebéniste NUMERO DOSSIER 27916 - RNCP
CMA FRANCE
 Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<ul style="list-style-type: none"> - localisation des vues et des sections sur un plan - identification des assemblages, des profilages, des matériaux et des spécificités de l'ouvrage sur un plan existant 		<i>contemporaine) ou intégrée, en perspective, dans un environnement.</i>	<p>Le style, les volumes, les proportions du meuble dessiné sont correctes.</p> <p>Soin et précision dans la réalisation du dessin.</p>
<p>A1.2 – Participation à la conception d'un ouvrage simple d'ébénisterie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyse de la fabrication et contrat de phase d'un sous-ensemble et/ou d'un élément et/ou d'une pièce complète en prenant en compte les différentes phases et méthodes de réalisation - proposition de montages, de choix de bois, des assemblages, ... - validation du contrat de phase par son chef d'entreprise ou son chef d'atelier 	<p>C1.2 – Participer à la conception de l'ouvrage simple d'ébénisterie en établissant le document de fabrication en prenant en compte les différentes phases et méthodes de réalisation, en proposant des montages, des choix de bois et des assemblages afin de faire valider le contrat de phase par son chef d'entreprise ou son chef d'atelier.</p>	<p><u>ME1.2 Technologie :</u></p> <p><i>Le candidat répond à une série de questions en technologie professionnelle. Il émet des propositions sur un projet existant, il analyse la fabrication ou la fiche matière d'un élément ou d'un sous-ensemble.</i></p>	<p><u>Lors de l'épreuve de technologie :</u></p> <p>Les phases, les sous-phases proposées sont cohérentes et opérationnelles au regard du meuble à fabriquer.</p> <p>Les choix de montage et de bois proposés correspondent au cahier des charges initial.</p> <p>Les assemblages préconisés en fonction du meuble sont pertinents (tenon et mortaise, mi-bois, queue d'aronde coulissante ...)</p> <p>Les propositions et solutions proposées sont pertinentes.</p>
<p>A1.3 – Réalisation d'un dessin technique sur la conception de l'ouvrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réalisation à la main d'un dessin technique sur la conception de tout ou 	<p>C1.3 – Dessiner techniquement la conception de l'ouvrage de façon traditionnelle / par DAO en respectant les règles de normalisation en choisissant la proportion des assemblages du meuble, en réalisant la cotation de l'ouvrage afin de mettre en page le dessin technique.</p>	<p><u>ME1.3 Dessin technique :</u></p> <p><i>Le candidat dessine avec instruments tout ou partie d'un ensemble en vues et/ou coupes</i></p>	<p><u>Lors de la réalisation du dessin technique :</u></p> <p>Propreté, précisions des traits et du dessin technique.</p>

CTM Ebéniste NUMERO DOSSIER 27916 - RNCP
CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 07/10//2022

<p>partie de l'ouvrage dans le respect des règles de normalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - réalisation du dessin technique via un logiciel DAO - respect des règles de normalisation (représentation des matériaux, codes couleur, épaisseurs, écritures techniques, formats des papiers, etc.) - choix de la proportion des assemblages du meuble - réalisation de la cotation de l'ouvrage à fabriquer - mise en page du dessin technique (organisation et espacement des vues, etc.) 		<p><i>et/ou sections avec ou sans mise en page préétablie.</i></p>	<p>Les normes du dessin technique sont respectées.</p> <p>Les solutions techniques retenues sont pertinentes.</p> <p>La cotation est juste.</p>
---	--	--	---

Pour obtenir la certification CTM Ebéniste (niveau 3) le candidat doit acquérir les 3 blocs de compétences. Il doit valider les modalités d'évaluation inhérentes à chacun de ces blocs de compétences : l'**Epreuve de technologie**, le **Dessin technique**, le **Dessin d'art et connaissances des styles** (BC01), la **Pratique professionnelle**, le **Dossier professionnel** (BC02) et les **Etudes de cas** (BC03).

Le candidat doit également valider l'évaluation transverse suivante :

- **Tableau d'appréciation des compétences (TAC 1 et 2)** : Pour les alternants uniquement. A partir de situations professionnelles et de productions types données, le maître d'apprentissage et le formateur du domaine professionnel évaluent l'apprenant. La note finale prend en compte les progrès réalisés et atteste du niveau atteint.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n°2 : Assurer la fabrication, le montage et la finition d'un ouvrage simple d'ébénisterie			
<p>A2.1 – Analyse des fiches matière et débit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - répertorie les bois et dérivés à utiliser pour chaque meuble dans la fiche de débit - Prise en compte des contraintes de la fabrication - proposition des matériaux et de la quincaillerie nécessaires pour réaliser l'ouvrage (fiche de quincaillerie) 	<p>C2.1 – Vérifier la conformité de la fiche matière et de la fiche de débit au regard du plan de la pièce à réaliser, dans le respect de la conformité du cahier des charges, en répertoriant les bois et dérivés pour chacun des meubles, et en proposant si besoin les matériaux et la quincaillerie nécessaires à la réalisation de l'ouvrage.</p>	<p><u>ME2.1 Epreuve de pratique professionnelle :</u></p> <p><i>Le candidat doit réaliser un ouvrage simple d'ébénisterie « prêt à vernir ».</i></p> <p><i>Le jury interrogera le candidat en cours et en fin d'épreuve afin que celui-ci justifie les choix techniques qu'il a effectués .</i></p>	<p><u>Lors de l'épreuve de pratique professionnelle :</u></p> <p>La liste des pièces à débiter est exhaustive.</p> <p>Les dimensions de chaque pièce avec les surcotes avant débit sont justes</p> <p>La quincaillerie nécessaire présente dans la liste est exhaustive quantitativement et stylistiquement</p>
<p>A2.2 – Prévision et sélection des moyens nécessaires à la fabrication d'ouvrages d'ébénisterie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation des tâches sur les différents postes de fabrication (ordre et outillage) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité - sélection dans le stock ou dans les catalogues le bois et/ou les matériaux dérivés (contre-plaqué, aggloméré ...) au 	<p>C2.2 – Prévoir et sélectionner les moyens nécessaires à la fabrication d'ouvrages d'ébénisterie en participant à l'organisation des tâches sur les différents postes de fabrication, en sélectionnant dans le stock ou des catalogues le bois et/ou les matériaux dérivés dans le but de rationaliser l'utilisation de la matière première.</p>	<p><u>ME2.2 Dossier professionnel :</u></p> <p><i>Le candidat rédige un dossier présentant son entreprise d'accueil. Il détaille les tâches qui lui sont confiées et décrit deux fabrications, une qu'il a réalisée et une à laquelle il a participé. Enfin, il présente une machine de l'atelier : description,</i></p>	<p><u>Le dossier professionnel décrit les tâches réalisées dans l'entreprise d'accueil :</u></p> <p>L'enchaînement des tâches décrit est rationnel et efficace.</p> <p>Le choix des outils est pertinent.</p>

<p>regard de leur positionnement dans l'ouvrage (dosse, quartier, faux-quartier ...)</p> <p>- rationalisation de l'utilisation de la matière première en limitant les chutes (tracer les volumes des pièces, le cas échéant)</p>		<p><i>fonctionnement, organes, points de sécurité, utilisation.</i></p>	<p>Le choix des matériaux est en conformité avec au regard du meuble choisi.</p> <p>Les pertes sont minimisées.</p> <p>La matière première utilisée dans l'atelier est recyclée autant que possible.</p>
<p>A2.3 – Fabrication d'un meuble simple d'ébénisterie, massif, plaqué ou mixte :</p> <p>- débite les pièces de bois en sélectionnant les outils et machines selon le type de matériaux</p> <p>- suppression des défauts du bois</p> <p>- corroyer les pièces (dégauchir et raboter) en vue de leur mise à la section, à la côte</p> <p>- préparation des pièces par section en apposant des identifiants</p> <p>- établir et tracer l'ensemble des pièces (mortaise, arasement ...)</p> <p>- exécution des différents types d'assemblage des pièces entre elles (tenons, mortaises ...)</p> <p>- réalisation des gabarits d'usinage</p> <p>- usinage des moulures, rainures, feuillures ...</p>	<p>C2.3 – Fabriquer un meuble simple d'ébénisterie, massif, plaqué ou mixte en débitant les pièces de bois, en sélectionnant les outils et machines adaptés aux matériaux, en supprimant les défauts du bois, en corroyant, en réparant et en assemblant les pièces, en réalisant des gabarits d'usinage, les décors du placage, en raclant, en ajustant et en montant le meuble.</p>	<p>ME2.1 Pratique professionnelle :</p> <p><i>Le candidat réalise un ouvrage simple d'ébénisterie « prêt à vernir »</i></p> <p><i>Le candidat effectue le pointage et l'usinage d'une pièce mobilière autre que celle de l'ouvrage précédemment cité.</i></p>	<p>Le choix de l'outil est pertinent.</p> <p>Le montage et le réglage de l'outil sont corrects.</p> <p>Le candidat fait preuve de précision dans l'utilisation de l'outil.</p> <p>Les règles de sécurité dans l'utilisation des machines sont respectées.</p> <p>Les cotes d'usinage sont respectées.</p> <p>La réalisation de l'usinage et des découpes est faite avec précision et propreté.</p> <p>Les dimensions et le plan sont respectés.</p> <p>Les assemblages sont réalisés avec propreté et efficacité.</p>

<p>- réalisation des décors du placage (frisage et incrustation)</p> <p>- racler, ajuster et monter le meuble</p> <p>- fabrication, ajustage et ferrage des parties mobiles (poignées, serrures, charnières ...)</p>			<p>Précision et esthétique des placages.</p> <p>Les parties mobiles (ex : tiroirs) réalisées fonctionnent bien.</p> <p>Netteté de la finition « en blanc ».</p> <p>Esthétique et aspect général de l'ouvrage : le produit est commercialisable.</p>
<p>A2.4 – Participation à la mise en application des différents produits de finition :</p> <p>- choix du matériel pour les opérations de finition (choix des vernis en fonction du type de meuble ...)</p> <p>- réalisation d'opération de préparation du support (ponçage, brossage ...)</p> <p>- opération d'embellissement et protection (teinte, patine, vernis ...)</p> <p>- prise en compte des mesures de sécurité lors de l'utilisation des produits de finition (port des E.P.O : masque, blouse, gant)</p>	<p>C2.4 – Participer à la mise en application des différents produits de finition sur les surfaces des objets d'ébénisterie (mettre en teinte, vernir, patiner) en prenant en compte les mesures de sécurité liées à l'utilisation de ces produits afin de rendre l'ouvrage esthétique et de le protéger contre les agressions externes.</p>	<p><u>ME2.2 Dossier professionnel</u></p> <p><i>Le candidat décrit ici, une opération d'application de produits de finition qu'il a pu réaliser dans son entreprise d'accueil.</i></p>	<p>Les objectifs des opérations de finition sont décrits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • esthétique (visuel pour agrémenter les couleurs, tactile par un contact agréable lisse, olfactif par une odeur agréable du meuble) • protection des surfaces (tâches, usure ...) • faciliter l'entretien <p>Les opérations réalisées sont correctement décrites.</p>
<p>A2.5 – Entretien du poste de travail, des locaux, des équipements et matériels :</p>	<p>C2.5 – Nettoyer après chaque production son poste de travail, les locaux et entretenir les équipements et matériels, en assurant le recyclage des déchets de</p>	<p><u>ME2.2 Dossier professionnel :</u></p> <p><i>Dans le dossier du candidat, celui-ci précise les tâches</i></p>	<p>Le plan de nettoyage de l'atelier est respecté.</p>

CTM Ebéniste NUMERO DOSSIER 27916 - RNCP
CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

VF – 07/10//2022

<ul style="list-style-type: none"> - entretien de l'atelier en suivant le plan de nettoyage des locaux élaboré par sa hiérarchie - participation à la gestion, au stockage et au recyclage des déchets de production (sciures de bois) - entretien de l'outillage (changer, affûter une lame ...) - transmission des informations à son chef d'entreprise ou chef d'atelier des dysfonctionnements constatés et des entretiens à prévoir sur les machines 	<p>production sans omettre de transmettre les informations sur des dysfonctionnements constatés et des entretiens à prévoir sur les machines afin d'assurer le respect des normes d'hygiène, de sécurité et environnementales.</p>	<p><i>concernant l'entretien des machines et de l'atelier qui lui ont été confiées.</i></p>	<p>Les sciures de bois et les rebuts sont triés et évacués selon les règles.</p> <p>Conformité et efficacité de l'affûtage, de l'entretien des outils et des machines.</p> <p>Efficiences des contrôles permettant des interventions techniques sans immobilisation des machines.</p>
---	--	---	---

Pour obtenir la certification CTM Ebéniste (niveau 3) le candidat doit acquérir les 3 blocs de compétences. Il doit valider les modalités d'évaluation inhérentes à chacun de ces blocs de compétences : l'**Epreuve de technologie**, le **Dessin technique**, le **Dessin d'art et connaissances des styles** (BC01), la **Pratique professionnelle**, le **Dossier professionnel** (BC02) et les **Etudes de cas** (BC03).

Le candidat doit également valider l'évaluation transverse suivante :

- **Tableau d'appréciation des compétences (TAC 1 et 2)** : Pour les alternants uniquement. A partir de situations professionnelles et de productions types données, le maître d'apprentissage et le formateur du domaine professionnel évaluent l'apprenant. La note finale prend en compte les progrès réalisés et atteste du niveau atteint.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n° 3 : Participer aux opérations de gestion et d'organisation courantes de l'atelier d'ébénisterie			
<p>C3.1 – Participation à l'organisation et à la gestion des stocks de bois, matériaux et consommables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réception, contrôle des marchandises au regard du bon de livraison - stockage des bois, produits de finition, quincaillerie en respectant les consignes définies par le chef d'entreprise - lors de ses activités de fabrication, tenir à jour les éléments de suivi des stocks et alerter sa hiérarchie en cas de manque à prévoir - proposition à sa hiérarchie d'une matière première locale (frêne, chêne, noyer, érable, merisier, hêtre, robinier, poirier, épicea, mélèze ...) ou de produits éco-labellisés 	<p>C3.1 - Participer à l'organisation et à la gestion des stocks de bois, matériaux et consommables en assurant la réception et le contrôle des marchandises en fonction du bon de livraison, en stockant le bois, les produits, la quincaillerie dans le respect des consignes du chef d'entreprise et en tenant à jour le suivi des stocks afin d'alerter sa hiérarchie en cas de manque à prévoir.</p>	<p>ME3.1 Etude de cas :</p> <p>A partir d'un dossier comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation d'une entreprise d'ébénisterie - d'un projet de commande de meubles ou d'une fabrication en cours <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et décoder les données et informations fournies - effectuer des choix technologiques éclairés au regard de l'ébénisterie décrite - répondre aux questions qui lui sont posées dans les domaines <ul style="list-style-type: none"> • « communication » • « relation commerciale » • « gestion de base » 	<p><u>Lors de l'épreuve d'étude de cas :</u></p> <p>Les contrôles qualitatifs et quantitatifs des marchandises décrits permettent une efficacité dans l'organisation.</p> <p>Les conditions de stockage proposées sont efficaces.</p> <p>Les informations obligatoires à compléter dans les documents de suivi des stocks sont correctement indiquées/décrites.</p> <p>L'impact environnemental est pris en compte dans la sélection des ressources (ex : Une matière première locale ou des produits éco-labellisés sont proposés).</p>
<p>C3.2 – Evaluation de son temps de travail nécessaire à la réalisation de ses tâches :</p>	<p>C3.2 – Proposer des solutions d'amélioration à sa hiérarchie concernant son temps de travail et/ou l'aménagement nécessaire de son poste afin d'assurer</p>		<p>L'évaluation du temps nécessaire à la réalisation d'une fabrication est juste.</p>

CTM Ebéniste NUMERO DOSSIER 27916 - RNCP
CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>- indication à sa hiérarchie du temps restant pour clôturer une phase de production / pour achever un meuble</p> <p>- proposition éventuelle d'aménagement de son poste de travail</p> <p>- respect des mesures de sécurité liées aux risques professionnels sur son poste de travail</p>	<p>une production au sein de l'atelier qui soit efficace et sécurisée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • « organisation du travail » • « langue étrangère » 	<p>Les différents risques professionnels liés à son poste de travail sont énumérés : outils dangereux, risques chimiques et allergiques, troubles respiratoires, troubles musculosquelettiques ...</p> <p>Les propositions d'aménagement sur un poste donné sont pertinentes (implantation judicieuse des machines, éclairage, séparation des différentes zones de travail, bruit des machines ...)</p> <p>Les mesures d'aménagement de la vie au travail d'un travailleur handicapé sont connues (temps de travail, aménagement du poste de travail, formation adaptée ...)</p>
<p>C3.3 – Communication avec sa hiérarchie tout au long des travaux :</p> <p>- transmission d'informations auprès du chef d'équipe ou du chef d'atelier sur l'avancée des travaux</p> <p>- alerte en cas de difficulté avec une machine, solliciter un conseil en cas de doute</p>	<p>C3.3 - Communiquer avec sa hiérarchie en cours et en fin de fabrication au sujet d'un meuble d'ébénisterie, en informant son chef d'équipe ou d'atelier sur l'avancée des travaux, en alertant ou en sollicitant de l'aide en cas de difficulté, en demandant régulièrement un contrôle de sa réalisation et en signalant toute défaillance, bris, perte de matériels ou d'outillages, des défauts du bois.</p>		<p>L'organisation du travail proposée permet de tenir les délais de fabrication.</p> <p>Le recours aux conseils permet d'éviter les erreurs d'usage, de montage.</p> <p>Le reporting décrit est complet et opportun.</p>

CTM Ebéniste NUMERO DOSSIER 27916 - RNCP
CMA FRANCE

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

<p>- faire contrôler en cours de réalisation, si nécessaire, les cotes, les calculs ...</p> <p>- signalement à sa hiérarchie de toute défaillance, bris, perte de matériels ou d'outillages, des défauts du bois</p>			<p>Les formulations employées dans les échanges avec la hiérarchie, les collègues sont claires.</p>
<p>Pour obtenir la certification CTM Ebéniste (niveau 3) le candidat doit acquérir les 3 blocs de compétences. Il doit valider les modalités d'évaluation inhérentes à chacun de ces blocs de compétences : l'Epreuve de technologie, le Dessin technique, le Dessin d'art et connaissances des styles (BC01), la Pratique professionnelle, le Dossier professionnel (BC02) et les Etudes de cas (BC03).</p> <p>Le candidat doit également valider l'évaluation transverse suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableau d'appréciation des compétences (TAC 1 et 2) : Pour les alternants uniquement. A partir de situations professionnelles et de productions types données, le maître d'apprentissage et le formateur du domaine professionnel évaluent l'apprenant. La note finale prend en compte les progrès réalisés et atteste du niveau atteint. 			